



Guillaume Constant, mas de la Tapie, Aureille, avril 2007.

EDITORIAL

DU RÔLE DE LA CULTURE

Il nous a été dit, quelquefois, que la transhumance ne relevait pas de la culture et aussi, qu'elle n'en avait pas besoin. Quel sens peuvent bien donner au mot culture ceux qui tiennent de tels propos ? Sont-ils prêts à entendre que son rôle est d'humaniser l'homme et, sur la voie d'une philosophie de la vie et du monde, de l'ouvrir à l'émancipation et au respect de son environnement et des autres ? Et que le savoir vivre ensemble et la nécessité de laisser aux générations qui suivent un environnement aussi peu dégradé que possible, ne connaîtraient pas de progrès, sans les ressources de la culture ?

Or la chance existe, avec le savoir-faire pastoral et la transhumance, de disposer d'un modèle de relation entre l'humain, l'animal, le couvert végétal et la pente, dont la richesse et les potentialités sont inépuisables. Pourquoi ne pas s'en saisir et montrer à nos contemporains que cette relation, qui n'a cessé d'imprégner notre histoire et nos représentations depuis des millénaires, demeure d'actualité et doit être défendue pour le profit de tous ?

La lisibilité et la compréhension du monde pastoral, comme celles de l'ensemble du monde agricole, sont de moins en moins assurées aujourd'hui, d'où les manifestations que

suscitent ce malaise. Or des moyens existent pour que tout ce qui justifie la place du pastoralisme, ses trois grandes fonctions, économique, environnementale et sociétale notamment, soit su, compris et admis du plus grand nombre. Ce sont ceux de la recherche et de la médiation culturelle, au travers de l'exposition, de la publication, de l'audio-visuel et des technologies de l'information et de la communication. Tant pour les professionnels de l'élevage ovin transhumant que pour les publics auxquels elle s'adresse, cette médiation est d'une importance capitale. Elle permet de prendre la mesure de ce que cette pratique pastorale représente dans le temps et l'espace méditerranéens et de nourrir, dans plusieurs pays, des échanges féconds, tant professionnels que scientifiques, tout en justifiant sa place auprès des décideurs afin d'en mieux assurer l'avenir. C'est la raison pour laquelle l'action culturelle occupe une place majeure dans l'activité de la Maison de la transhumance et qu'elle n'y est plus dissociable aujourd'hui de l'action des spécialistes de l'environnement et de celle, majeure, des professionnels de l'élevage transhumant.

Jean-Claude Duclos,
vice-président de la Maison de la transhumance



Le Domaine du Merle, siège de la Maison de la transhumance, où sera aménagé, en partenariat avec Montpellier SupAgro, le centre euroméditerranéen de ressources sur la transhumance (photo Lionel Roux).

■ UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PARTICULIÈREMENT MOTIVÉ

Pas un membre ne manquait, lors de la séance du 14 décembre dernier, pour procéder, sous la houlette du président Tramier, et grâce aux éclairages du directeur et de son équipe, au tour d'horizon des principales actions de l'association. Et comme à l'habitude, elles étaient si nombreuses et si riches de développements que l'après-midi fut à peine suffisant pour en prendre connaissance et y réagir. Outre l'état d'avancement de l'opération La Routo, exposé par ailleurs, deux points ont particulièrement retenu l'attention des administrateurs. Il s'agit d'abord du Centre de ressources euroméditerranéen sur la transhumance dont les travaux commenceront avant la fin de l'année 2016. Le budget d'investissement de 225 000 € était déjà réuni mais des dispositions restaient encore à prendre du côté du propriétaire des lieux, Montpellier SupAgro, pour missionner un maître d'œuvre. Mais voilà qui est fait et tout porte à croire qu'après la pose symbolique d'une première pierre, dans les mois qui viennent, l'inauguration pourra intervenir au printemps 2017. Un logiciel de bibliothèque, susceptible d'aménagements pour l'indexation de documents d'autres natures, a été choisi en relation avec le service des bibliothèques de Montpellier SupAgro, afin de procéder à l'inventaire des fonds et en intégrer la gestion dans l'ensemble plus vaste des fonds spécialisés, gérés par l'École nationale supérieure d'agronomie. La numérisation, grâce à laquelle un maximum de documents pourra être consulté en ligne, sera très prochainement envisagée.

L'autre point qui, parmi d'autres, suscita l'intérêt de l'assemblée, fut la nouvelle de la parution en juin, de « Pasteurs, paysages – Pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur », co-édité par Actes Sud et la Maison de transhumance. Qualifié de « beau livre » par Actes Sud, cet ouvrage de 240 pages, illustré d'une centaine de quadrichromies dont cinquante panoramiques, accompagné de témoignages, d'analyses et de développements thématiques est le résultat de près de quatre ans de travaux. Sa valorisation prévoit notamment l'organisation d'un colloque, à l'automne 2016, sur le pastoralisme en espace protégé, en collaboration avec l'Agence régionale pour l'environnement (ARPE) et le CERPAM.

Révélatrice, par l'abondance des sujets traités, du dynamisme de l'équipe de la Maison, cette réunion témoignait aussi de la part active que veulent y prendre chacun de ses administrateurs. Un effort devra pourtant être fait pour susciter de nouvelles adhésions et accroître l'effectif des membres.



La Maison du Berger, lieu d'accueil, de recherche et de médiation culturelle pour tous les publics et les professionnels de l'élevage (photo Rémy Pascal).

■ MAISONS DE LA TRANSHUMANCE ET DU BERGER : DES LIENS À RESSERER

La Maison de la transhumance (dans la plaine de Crau) et la Maison du Berger (vallée de Champoléon, Champsaur), sont situées au cœur de territoires pastoraux emblématiques. Complémentaires, les deux Maisons sont vouées à resserrer leurs liens dans l'accompagnement du monde pastoral et dans l'interprétation des cultures pastorales, vocations qu'elles se sont données. Après une rencontre en décembre 2014 au domaine du Merle, les administrateurs des deux Maisons se sont retrouvés en novembre 2015 dans les Hautes-Alpes pour de fructueux échanges, permettant de préciser les voies de collaboration des prochaines années. La mise en réseau de leurs fonds documentaires est apparue hautement souhaitable, de même que celle de leurs Centres de Ressources respectifs, lorsqu'ils seront définitivement constitués ; la mise en ligne sera un projet à conduire avec le souci de la concertation et de la compatibilité technique. S'est également manifestée la volonté de renforcer conjointement les actions de communication avec des outils toujours plus élaborés, en phase avec notre époque. En plus de l'échange d'expositions itinérantes et de l'accueil de publics variés, qui sont pour les deux Maisons des missions incontournables, des journées d'études et de conférences sont à envisager, en association avec d'autres partenaires. Les outils pédagogiques destinés aux jeunes publics scolaires doivent être privilégiés : malle pédagogique et sentiers d'interprétation par exemple. Tout ce qui précède requiert, en préalable, un patient travail de fond, entrepris de longue date et qui reste un impératif majeur. Des réflexions conjointes visant à impulser des actions de Recherche sur le pastoralisme et à favoriser l'accueil de stagiaires d'origines les plus diverses sont à mener. Dans ce monde où tant de changements rapides se produisent, la Maison de la transhumance et la Maison du Berger apparaissent comme des garants du maintien d'une présence active des acteurs du pastoralisme au sein du corps social. Ensemble, très concrètement, elles pourraient fédérer un maximum de bonnes volontés en vue de la tenue d'assises périodiques sur le thème « Pastoralisme et Société ».





Pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le déplacement de millions de têtes de bétail dans le Soudan du Sud accroît fortement les risques d'épidémie et les accès de violence (photo Isaac Billy).

■ CULTURES PASTORALE EN PÉRIL : LE CAS DU SOUDAN DU SUD

C'est un pays magnifique. Une fois et demie plus grand que la France (900 000 km²), riche de fleuves, de vastes zones humides, de plaines fertiles, de forêt luxuriantes et de savanes, il n'est indépendant que depuis le 9 juillet 2011. Un referendum en a en effet décidé suite aux conflits incessants dramatiques entre la population, principalement chrétienne et animiste, de cette partie du sud et celle du Soudan du Nord, majoritairement musulmane. Deux ethnies principales, les Nuer, magistralement étudiée par le grand ethnologue Edward Evan Evans-Pritchard¹ et les Dinka se partagent le territoire du Soudan du Sud. Leur culture et leur organisation sociale et politique, reconnues parmi les plus élaborées de la planète², se sont fondées toutes deux sur leur activité pastorale, naturellement soumise aux déplacements de leur troupeaux de bovins, des espaces humides en été, à la savane en hiver. Tout irait probablement bien si des clivages attisés entre ces ethnies par la puissance coloniale jusqu'en 1956, puis des guerres civiles et des famines terribles (dont celle de 1998) n'avaient considérablement désorganisé, appauvri et diminué la population de ce pays de l'Afrique de l'est. L'activité pastorale, à qui la paix et la sécurité sont d'une absolue nécessité, en a bien évidemment pâti. Massacres de bergers et pillages de bétail ont exacerbé les haines et provoqué des famines catastrophiques. D'autant que les protagonistes de la guerre civile, depuis 2013, l'actuel président Salva Kiir, Dinka, et l'ancien vice-président, Riek Machar, Nuer, s'appuient sur les éleveurs et les bergers de leurs ethnies respectives. Or les caractéristiques de ces sociétés, dites segmentaires, composées « d'une multiplicité de groupes qui s'emboîtent les uns dans les autres et dont le trait dominant réside dans les relations qui s'instaurent entre eux »³ sont celles de sociétés pastorales, sans chef unique et plutôt égalitaires et donc imperméables aux principes de l'état-nation dans lequel l'ordre mondial et ceux qui les dirigent voudraient les faire entrer. Pas de solution à court terme, si ce n'est d'inviter Salva Kiir, Riek Machar et les responsables des organisations internationales qui ont quelque pouvoir dans cette région du monde à lire ou relire les travaux de l'anthropologue E.E. Evans-Pritchard et à en tenir compte. Un rêve peut-être ?



Passage du Col Bernardez, entre la vallée de la Blanche et le vallon du Laverq, point le plus haut du futur GR69 La Routo.

■ DEPOT D'UNE NOUVELLE CANDIDATURE EUROPEENNE POUR LA ROUTO

Afin de poursuivre la mise en œuvre de l'ambitieux projet La Routo, initié voici près de 10 ans, un dossier vient d'être déposé dans le cadre de la programmation européenne ALCOTRA 2014-2020, sur l'axe « Patrimoine naturel et culturel. Accroître le tourisme durable ».

Intitulé « La Routo. Itinéraire et patrimoine de la transhumance », le chef de file est la Maison Régionale de l'Élevage, avec pour partenaires le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, l'Unione Montana Valle Stura et l'Azienda turistica locale del cuneese. La réponse du comité de programmation est attendue pour le mois de septembre 2016. Si ce dossier est programmé, il permettra, sur une durée de 3 ans, de concrétiser la plupart des objectifs initiaux du projet : mise en œuvre de l'itinéraire de randonnée (GR69 La Routo), dont l'inauguration est désormais prévue au printemps 2018 ; structuration d'une offre agritouristique transfrontalière associée ; réalisation d'outils de communication et de promotion (applications, vidéos, topo-guides) ; organisation de nombreuses rencontres et évènements.

Souhaitons que ce dossier soit retenu, condition indispensable pour faire de La Routo, d'ici au printemps 2019, un itinéraire emblématique de tourisme durable, permettant de valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels de la transhumance, ainsi que les produits et les métiers liés à l'élevage pastoral (www.larouto.eu).

■ LE SUCCÈS DE LA FOIRE DE LA « SAINT-VALENTIN »

Cette foire, qui se tient le deuxième mercredi de février à Saint-Martin-de-Crau, est désormais la plus fréquentée des foires ovines de la saison d'hivernage. Elle marque la sortie pour les troupeaux des regains des prés, avant qu'ils ne rejoignent les parcours de la Crau sèche ou coussouls. Inaugurées en 1982, ces « Journées ovines du mérinos d'Arles » sont organisées par la municipalité, en collaboration avec l'ensemble des organisations professionnelles, et reçoivent régulièrement le soutien des élus locaux. Elles permettent aux nombreux éleveurs venus de toute la région d'acquiescer des béliers sélectionnés de race mérinos d'Arles – issus en particulier du centre d'élevage –, ainsi que des béliers de croisement boucher, notamment de race île-de-France. Elles accueillent également, tous les deux ans, le Concours de la race mérinos d'Arles, organisé désormais par l'Organisme



Antoine Brimboeuf, expert lainier, membre du jury « laine » du Concours mérinos d'Arles, février 2016.

1. E.E. Evans-Pritchard, *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, texte original publié en 1940. Trad. de l'anglais par Louis Evrard, 1968, Gallimard.
2. Cf. Jean Ziegler, *Retournez les fusils – Choisir son camp*, pp. 205-210, Seuil, 2014, 294 p.
3. Lilia Ben Salem, *Intérêt des analyses en termes de segmentarité pour l'étude des sociétés du Maghreb*, Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, 1982, 33, p. 115

de Sélection Races Ovines du Sud-Est, qui fêtait, cette année, sa 26^e édition. Un concours d'ânes de Provence, une présentation de chèvres du Rove et un rassemblement de chiens de Crau proposent également aux nombreux visiteurs de découvrir ces races rustiques particulièrement liées à l'élevage ovin transhumant. Étaient mis également à l'honneur cette année une présentation de la collection privée de sonnailles de Laurent Cabiron, artisan sonnailleur installé à Raphèle-les-Arles, ainsi que de bâtons de bergers de Constant Goin. Un rendez-vous devenu désormais incontournable.



Concours de tonte, domaine du Merle, mars 2014.

■ UN CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TONTE DE MOUTONS AU MERLE

La tonte des mérinos d'Arles se pratique une fois par an, en hiver ou au début du printemps. La laine a ainsi le temps de repousser avant la montée en alpage, prévue au mois de juin. Cette toison est alors assez fournie pour les protéger des intempéries qui peuvent survenir en haute altitude. La profession de tondeur de moutons a la spécificité d'être sportive et spectaculaire, surtout pour les non-initiés. Les concours de tonte organisés dans différentes régions de France attirent et passionnent ainsi toujours un large public. Ces compétitions sont aussi de grandes réunions annuelles ou bisannuelles pour la profession. En effet, la tonte étant un travail saisonnier, les professionnels sont voués à voyager pour suivre les différentes saisons de tonte de par l'Europe ou de par le monde. Le domaine du Merle, qui, depuis l'origine, tient un grand rôle dans la création et la diffusion de la race mérinos d'Arles, mais également dans celle des nouvelles techniques de tonte, est ainsi le lieu idéal pour accueillir ce Championnat de France de tonte de moutons. Organisé par l'Association des Tondeurs de Moutons et l'Association Locale des Tondeurs, il se tiendra les 16 et 17 avril et sera accompagné d'un village de la laine. Le projet de vêtements techniques en laine mérinos d'Arles, porté par la Maison de la transhumance, l'UPRA mérinos d'Arles et l'entreprise Dal Grande Naturfasern y sera également présenté.

AGENDA

Jeudi 24 mars à 17h

Musée de la Camargue

Conférence de Jean-Claude

Duclos Un mas de Camargue au détour d'un méandre : Le Radeau

Renseignements : musee@parc-camargue.fr

Tél. 04 90 97 10 82

Dimanche 3 avril

Parc départemental de la Tour d'Arbois (Aix-en-Provence)

Fête de clôture de la Semaine 13

– Randonner en Provence

- Animations sur le GR 2013
- Village exposant
- Stand La Routo

www.bouches-du-rhone.net

Samedi 9 avril

Espace des anciens établissements Perret, avenue de la Camargue

Foire Ovine d'Arles

Organisée par la FDO 13

Renseignements :

elodie.fdo13@yahoo.fr

Samedi 16 et dimanche 17 avril

Domaine du Merle (Salon-de-Provence)

Championnat de France de tonte de moutons

- Concours de chiens de berger
- Village de la laine
- Marché de producteurs
- Scène musicale

www.transhumance.org



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : e.chauvet@transhumance.org

Sites internet :

www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Elodie Chauvet

Ont contribué à la rédaction

de cette lettre d'information :

Elodie Chauvet, Jean-Claude Duclos,

Patrick Fabre, Julien Mannino, Gilbert Molénat

Crédits photos : Isaac Billy, Patrick Fabre,

Julien Mannino, Rémy Pascal, Lionel Roux

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

En tant que personne morale (structure) : 50 €/an